

Les samaritains de Genève et la guerre

Autor(en): **Schmidely, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548951>

Nutzungsbedingungen

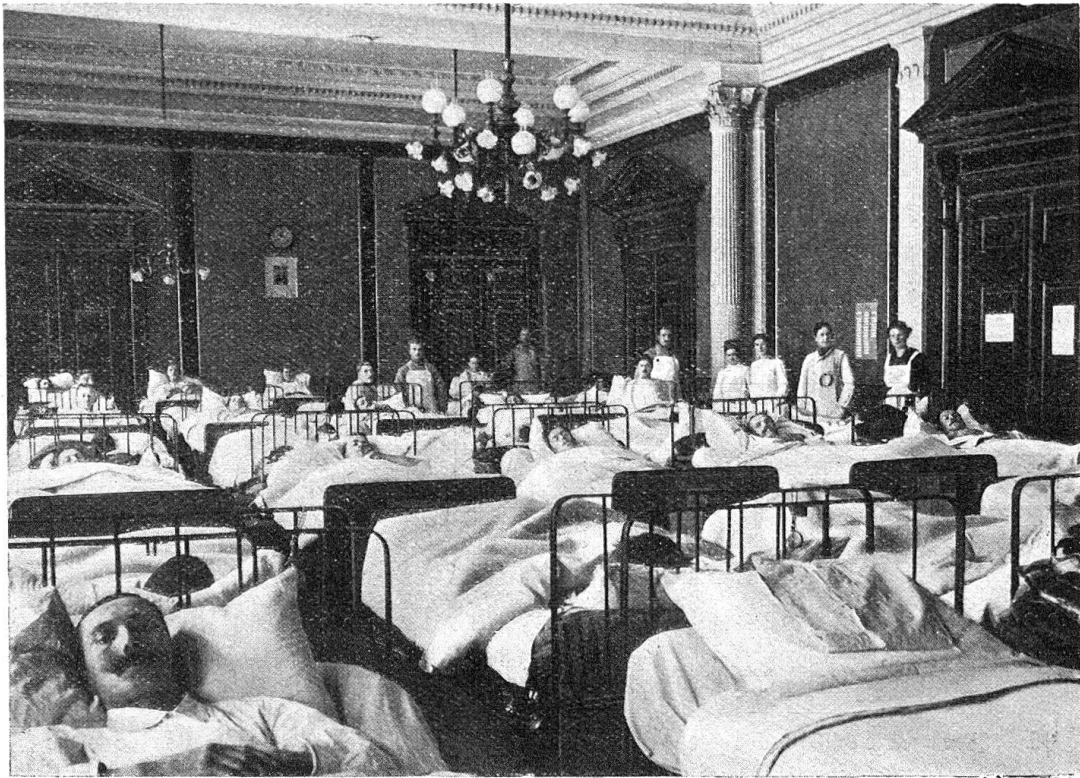
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



E. S. E. n° 2. — La salle de 40 lits destinée aux malades plus graves

Les samaritains de Genève et la guerre

Pour les samaritains de Genève, 1914 a été caractérisée par d'importants services pratiques. Après les fêtes du Centenaire et le Tir cantonal en juillet, qui les occupèrent beaucoup, les samaritains eurent à faire face aux difficultés créées par la guerre européenne et la mobilisation de l'armée. Ces circonstances bouleversèrent les effectifs, surtout la section des Messieurs, et, dans une proportion moindre, celle des Dames, dont plusieurs quittèrent Genève pour rentrer dans leurs pays, afin de s'y mettre à la disposition du service de santé. L'activité des samaritains de Genève s'est manifestée de la façon résumée ici.

Matériel. — Le 1^{er} août au soir, à peine nos landsturmiens mobilisés, l'état-major sanitaire de deux bataillons faisait appel

aux samaritains pour le prêt de matériel, le matériel officiel manquant complètement... Les sacs nécessaires furent immédiatement remis et utilisés pour les malades pendant toute la mise sur pied de ces bataillons.

Les Dames samaritaines et d'autres personnes sympathiques à notre Société se mirent à l'œuvre pour compléter le matériel existant, et maintenant nous possédons la literie, lingerie et accessoires d'un hôpital de 50 lits.

Les réserves de médicaments, instruments, objets de pansements ont été renforcées de nombreuses adjonctions.

Instruction. — Les samaritains de Genève n'ont pas cédé à l'emballage général pour la préparation de personnes dispo-

sées à soigner les blessés, qui se sont offertes par centaines.

Ils ont estimé qu'il était préférable de travailler avec un personnel déjà dressé, ayant fait ses preuves, plutôt que de faire une instruction hâtive et plus nuisible qu'utile.

Cependant, la partie de notre personnel entraînée au transport ayant été décimée par la mobilisation, un cours de transport fut donné. Celui-ci réunit presque exclusivement d'anciens samaritains ou auxiliaires, non mobilisables, et nous a procuré un effectif complémentaire d'une quarantaine de brancardiers.

En même temps, un répertoire pratique était institué pour les Dames samaritaines actives ou auxiliaires, destinées éventuellement à renforcer le groupe des ambulancières.

Activité militaire. — 1° *En Suisse.* Les sauveteurs samaritains, dont un certain nombre ne faisait pas partie de l'armée active, furent incorporés dans le détachement complémentaire n° 7, service de santé. De ceux-ci, 10 furent mobilisés pour l'établissement sanitaire des étapes I où ils firent du service d'infirmerie et de transport. L'un d'eux fut appelé aux fonctions de sergent-major, chargé de l'instruction et de la direction du personnel civil, non initié, de cet établissement.

2° *A l'étranger.* Avec l'autorisation de la Direction de la Croix-Rouge suisse, 3 ambulancières furent envoyées dans les hôpitaux militaires de la région d'Aix-Bains, où elles travaillèrent plusieurs semaines. Plus tard, quelques autres ambulancières s'engagèrent individuellement, dans divers hôpitaux en France, où elles sont encore.

Réfugiés belges. — Le comité de secours aux réfugiés belges fit appel aux samaritains pour la réception des convois, l'assistance aux visites médicales et les vacci-

nations, services assurés par les sauveteurs et les ambulancières.

Rapatriement des internés civils. — Enfin, le service le plus important, et qui nécessita le plus d'effort, est celui demandé par le Bureau de rapatriement des internés civils, Français, Allemands, Autrichiens, femmes, enfants, vieillards et infirmes, regagnant leurs pays respectifs en traversant la Suisse (Schaffhouse-Genève ou Genève-Schaffhouse). Commencé le 24 octobre, il continue, et exige un personnel nombreux d'ambulancières et de sauveteurs samaritains. Pénible souvent, fatigant toujours, ce service a bien fonctionné et a été fort utile, en assurant les soins indispensables à de nombreuses victimes de la guerre. Les faits de cette activité intéresseront sans doute tous les secouristes, car ils montrent la nécessité pour les sections de samaritains de ne pas se laisser aveugler, comme c'est trop souvent le cas, par les seuls soins aux blessés, mais aussi d'être prêts à accorder la même sollicitude aux malades toujours nombreux en temps de guerre.

Genève, le 1^{er} février 1915.

L. SCHMIDELY.

* * *

Extrait du rapport sur le service médical des internés civils à Genève, adressé à M. Edouard Audéoud, commissaire fédéral (période du 24 octobre au 24 décembre 1914).

A. Considérations générales et statistique médicale

C'est à partir du 10 novembre que j'ai fonctionné comme médecin attaché à l'infirmerie des internés civils, rue de Berne. Du 24 octobre au 10 novembre, M. le docteur M. Bourcart a visité trois fois l'infirmerie. A quatre reprises, M. le docteur A. Bétrix a eu l'obligeance de me seconder ou de me remplacer.

Le nombre des malades traités à l'infirmerie a été de 1060; quelques personnes ayant présenté des lésions multiples, le total des cas mentionnés dans la statistique est de 1079. Contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, le nombre des cas de maladies contagieuses a été peu considérable; quelques rapatriés avaient été vaccinés contre la fièvre typhoïde ou contre la variole avant leur arrivée en Suisse. Nous avons noté un cas de fièvre typhoïde, deux de rougeole et six de coqueluche. Seize malades ont dû être transportés à l'Hôpital cantonal.

Nous avons eu à traiter un grand nombre (29) de cas d'œdème douloureux des jambes, dû au stationnement prolongé dans des wagons surchauffés; ces cas, ainsi que la présence fréquente d'infirmités, de vieillards et d'enfants, ont singulièrement compliqué la question des transports. L'automobile de M^{me} Ernest Pietet et le break de M. Eugène Balland ont rendu de signalés services.

Je désire exprimer ici ma reconnaissance à la Société des samaritains de Genève dont j'ai pu constater et admirer l'excellente organisation; tous ses membres ont rivalisé de zèle, d'entrain et de dévouement sous l'habile direction de M. L. Schmidely. Le personnel a donné chaque jour des preuves de capacités professionnelles remarquables, jointes à une grande bonté envers les malades; une mention spéciale est due à M^{lle} N. Hahn, ambulancière samaritaine, infirmière-chef.

Les dames de la Pouponnière et de la Commission du lait pour les enfants méritent aussi tous les éloges; elles se sont acquittées de leur tâche avec beaucoup de patience et de savoir faire.

Statistique

Maladies infectieuses spécifiques . . . 36 cas
Appareil digestif et annexes . . . 286 »

Appareil respiratoire 78 cas
Appareil circulatoire 57 »
Système nerveux 227 »
Organes génitaux et appareil urinaire 32 »
Dermatoses 89 »
Maladies des yeux 30 »
Maladies du nez et des oreilles 18 »
Squelette et articulations 23 »
Contusions, plaies, abcès 147 »
(dont contusions 11, plaies contuses 14, plaies par éclats d'obus 3, plaies par instruments tranchants 32, plaies diverses infectées 17, brûlures 9, infections vaccinales 5, infections locales diverses 10)
Divers (refroidissement, fatigue) 56 »

Total 1079 cas

Sur ce total, un seul cas s'est terminé par un décès, à Genève, à l'Hôpital cantonal (ulcère gastrique).

Genève, le 15 janvier 1915.

Signé: D^r J. KESER.

B. Rapport de la Société des samaritains de Genève

Matériel. — Le matériel technique employé a été celui de la Société des samaritains. Certains médicaments, la nourriture des malades à l'infirmerie, le lait pour les enfants malades ont été achetés aux frais du Bureau de rapatriement des internés civils.

Locaux. — L'infirmerie, divisée en:

1° petite salle (pour les pansements, préparations diverses, dépôt de matériel);
2° une salle de couchage (12 places);
3° un local d'isolement (4 à 6 places);
a été installée dans les sous-sols de la nouvelle salle de gymnastique des bâtiments scolaires primaires, rue de Berne.

Ces locaux, neufs, propres, bien éclairés, pourvus d'eau chaude et froide et de douches, ont été très précieux.

Un seul, celui des préparations et dépôt, a été parfois encombré, étant un peu petit pour le service auquel il était destiné.

Répartition du service. — Le service médical a été réparti de la façon suivante :

Arrivées et départs, gare de Cornavin, surveillance des convois, des repas, des cantonnements, transport des malades, assurés par le groupe de samaritains, dit sauveteurs samaritains.

Infirmierie, soins aux malades, par le groupe des ambulancières samaritaines, assistées des sauveteurs samaritains.

Des *gardes de nuit* ont été faites toutes les fois que cela a été nécessaire.

Un service spécial, au cantonnement des internés de nationalité française, a été fait à l'Ecole des Cromptes, lorsque cela a été indiqué.

Hôpitaux. — Les cas graves ont été évacués sur l'Hôpital cantonal. Quelques affections oculaires ont été dirigées sur l'Hôpital ophthalmique, fondation Rothschild. Les directions de ces établissements ont été très obligeantes et nous les remercions de leur utile concours.

Hygiène et prophylaxie. — Toutes les précautions ont été prises, d'accord avec le Bureau cantonal d'hygiène, pour l'observation stricte des mesures légales concernant les maladies contagieuses. La désinfection du matériel de literie et des locaux du service médical a été faite plusieurs fois par les soins du Bureau d'hygiène.

Frais. — Le compte de frais, payé à la Société des samaritains pour son intervention, est de 305 francs.

Genève, le 15 janvier 1915.

Signé: L. SCHMIDELY.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société neuchâteloise de la Croix-Rouge. Bureau de placement des gardes-malades, Maillefer, 7, Neuchâtel-Serrières. — Le bureau de placement a fait, en 1914, 279 placements contre 300 en 1913. Il en a refusé dans les 7 premiers mois, faute de personnel, 13. Ces 279 placements représentent 14,947 journées de travail contre 11,975 dans l'année précédente. Ils se répartissent comme suit suivant les districts :

Distriet de Neuchâtel	134
» » Boudry	9
» du Val-de-Travers	7
» » Val-de-Ruz	4
» de Chaux-de-Fonds	28
» du Locle	18
Autres cantons	61
France	18
Total	279

Nous constatons avec plaisir que notre bureau rend toujours plus de services à la ville, où nos placements ont augmenté de 29 sur

1913. Presque la moitié de nos placements ont donc lieu à Neuchâtel, ce qui prouve que MM. les docteurs et les familles prennent l'habitude de s'adresser à la Croix-Rouge.

De ces 279 placements, voici le détail :

Gardes-malades	126
Gardes-releveuses	89
Infirmiers	17
Veilleuses	40
Gardes-aides	6
Gardes d'enfants	1
Total	279

Notre chiffre d'affaires a été de 56,562 fr. 45 contre 44,460 fr. en 1913. Les paiements au bureau ont été de 42,850 fr. 48 et 32,555 fr. 95 dans l'autre exercice.

Le bureau a expédié environ 1000 lettres et cartes, 559 notes et 279 feuilles d'entrée.

Les réunions mensuelles des gardes du bureau (qui ont lieu tous les seconds mardis du mois) ont été suivies régulièrement. Bien des gardes plus ou moins isolées sont heureuses de